



UBFC

UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Relevé de décisions du Conseil des Membres
Séance du 12 Mai 2015

Présidence:

Madame Annie VINTER, Présidente provisoire de la COMUE UBFC.

Membres présents ou représentés:

Messieurs Jacques BAHY, Président UFC (représenté par Monsieur Christophe de CASTELJAU, DGS), Alain BONNIN, Président uB, Stephan BOURCIEU, Directeur Général ESC Dijon, Pascal BROCHET, Directeur UTBM, Bernard CRETIN, Directeur ENS2M, Pierre-André MARECHAL, Directeur Général par intérim Agrosup Dijon.

Invités:

Monsieur Laurent ARNAUD, Directeur ENSAM Cluny (représenté par Monsieur Bertrand COULON, Directeur-adjoint).

Madame Joëlle SOTTY, Directrice de Cabinet de la Présidente provisoire de la COMUE UBFC, secrétaire de séance.

Ordre du jour:

- 1 - Installation du Conseil
- 2 - Calendrier des réunions du Conseil des Membres
- 3 - Calendrier des réunions du Conseil d'Administration provisoire
- 4 - Avis sur le budget transitoire
- 5 - Organisation du travail pour la rédaction du règlement intérieur
- 6 - Retour du jury international sur I-SITE UBFC
- 7 - Signature scientifique commune
- 8 - Questions diverses (éventuelles)

1 - Installation du Conseil

La Présidente provisoire procède à l'installation du conseil des membres de la COMUE.

2 - Calendrier des réunions du Conseil des Membres

Le conseil des membres arrête, à l'unanimité, le calendrier de ses séances pour 2015: 23 juin, 16 juillet, 14 septembre, 21 octobre, 8 décembre.

3 - Calendrier des réunions du Conseil d'Administration provisoire

Le conseil d'administration provisoire se réunira les 22 mai, 1^{er} juillet, 17 juillet 2015, 8 septembre, 22 Octobre 2015, 10 décembre. Ses réunions donneront lieu à la rédaction et la publication de délibérations, d'un verbatim et d'un procès-verbal synthétique.

Point d'information n'appelant pas de décision du conseil des membres.

4 - Organisation du travail pour la rédaction du règlement intérieur transitoire

Sur proposition de la Présidente provisoire, le conseil se prononce à l'unanimité, en faveur de la mise en place d'un groupe de travail pour la rédaction du règlement intérieur transitoire qui a pour seul objet l'organisation des élections au conseil d'administration et au conseil académique d'UBFC, dont la composition serait la suivante:

- ✓ *Emanation du CA provisoire :*
 - 4 représentants de l'UFC (1 PU, 1 MCF, 1 BIATSS, 1 étudiant)
 - 4 représentants de l'uB (1 PU, 1 MCF, 1 BIATSS, 1 étudiant)
 - 4 représentants des écoles (1 par école)

- ✓ *Représentation syndicale :*
 - 4 représentants désignés par les organisations syndicales représentées dans les établissements de la COMUE

- ✓ *1 Représentant de l'ENSAM Cluny (désignation à l'initiative de l'école).*

5 - Budget transitoire 2015 : participation financière des établissements

Le conseil adopte à l'unanimité, la participation financière 2015 des établissements fixée à 40 000€ pour chacune des deux universités et à 10 000€ pour chaque école, ce qui représente 120 000€ de recettes.

6 - Retour du jury international sur I-SITE UBFC

Point d'information qui n'appelle pas de décision.

7 - Signature scientifique commune

La Présidente réunira, le 20 Mai, l'ensemble des Directeurs de laboratoire de Bourgogne Franche-Comté et des VP recherche des établissements membres d'UBFC sur le thème de la signature scientifique commune.

Point d'information qui n'appelle pas de décision.

Besançon, le 21 septembre 2015
La Présidente provisoire d'UBFC,

Annie VINTER

